

Île-de-France, Essonne
Athis-Mons
Athis-Val

quartier d'Athis-Val reconstruit

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91000579
Date de l'enquête initiale : 2001
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : quartier
Appellation : Athis-Val reconstruit

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : 1987, R1,, R2

Historique

Le 18 avril 1944 les bombardements alliés qui ont pour cible la gare de triage de Juvisy, plate-forme d'approvisionnement de l'armée allemande, détruisent le quartier du Val, atteint aussi par les attaques aériennes des 28-29 mai visant le pont de Lyon. 453 immeubles sont anéantis et 490 autres partiellement endommagés. Le projet de reconstruction et d'aménagement de la ville, déclarée sinistrée par un arrêté du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, est établi par les urbanistes André Masson-Detourbet et Clément Tambuté. Il prévoit l'extension du périmètre de reconstruction jusqu'à l'Orge moyennant d'importants travaux de remblaiement dans les terrains compris entre la rivière et le Mort-Rû. Deux zones de compensation sont créées, l'une en bordure de l'Orge, au lieu-dit la Prairie d'Athis, l'autre entre l'église et le groupe scolaire du Val. Deux modifications principales sont apportées au réseau viaire : prolongement de l'avenue de l'Orge située sur le territoire de Juvisy par une voie de 22 m de large (avenue du 18 Avril) , remplacement de voies orientées nord-sud par un réseau de rues perpendiculaires greffées sur l'avenue Jean-Jaurès. Le PRA prévoit également la surélévation du quartier pour prévenir les inondations (exhaussement de la voirie de 50 à 100 cm) et l'aménagement d'une promenade le long de l'Orge. Il reçoit l'approbation définitive du MRU le 27 mai 1948. L'association syndicale de remembrement établit entre 1948 et 1953 le nouveau parcellaire à partir du plan-masse dressé par les urbanistes ; 43 îlots ont été tracés, dont 12 numérotés de A à L situés dans les zones de compensation. Les opérations de reconstruction ont pour maîtres d'ouvrage deux associations syndicales de reconstruction qui regroupent les sinistrés. Pour ses 50 adhérents, l'ASR de la Prairie d'Athis fait édifier dans la zone de compensation du même nom un ensemble de 57 pavillons mitoyens en pierre de taille conçus selon une étude normalisée par l'architecte Jean Hardel assisté de trois collaborateurs, sous la direction de Léo Mendelssohn, architecte en chef. L'ASR de l'Ouest du Val d'Athis (240 membres) prend en charge la reconstruction de 35 îlots et des pavillons isolés situés en dehors de la zone remembrée par îlots (Cottage d'Athis et bords de Seine) , répartie en programmes annuels s'échelonnant de 1948 à 1953, sous la direction du même architecte en chef ; en 1949, les architectes d'étude sont regroupés en un bureau chargé de promouvoir la standardisation tant des pièces de structure que des matériaux de gros oeuvre (béton de pouzzolane) , mais la plupart des 245 édifices reconstruits sont édifiés en meulière, matériau de prédilection des sinistrés. Quelques immeubles de 3 étages figurent parmi les pavillons réservés en majorité au logement unifamilial mais abritant aussi deux ou quatre logements par niveau ; une cité se compose de 3 immeubles de 40 logements réalisés suivant la procédure du préfinancement (Cité des Fleurs) destinée à faciliter une opération de reconstruction en habitat collectif. Le MRU prend directement en charge la construction de deux immeubles collectifs d'Etat (ICE) situés dans la Prairie d'Athis, à la limite de Juvisy (ainsi que d'un lotissement de 50 maisons préfabriquées, sur

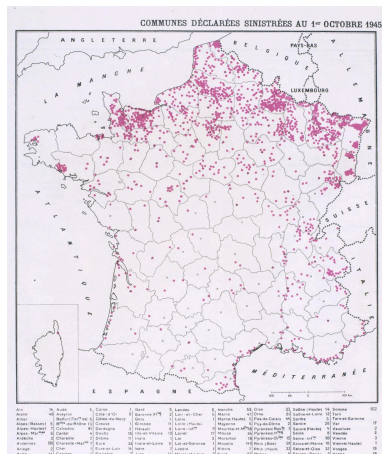
le plateau). Les équipements publics du quartier (groupe scolaire, église Notre-Dame-de-la-Voie, dispensaire-douches, édifiés entre 1950 et 1956) sont regroupés en bordure de l'avenue Jean-Jaurès ; un temple voit le jour en 1962.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

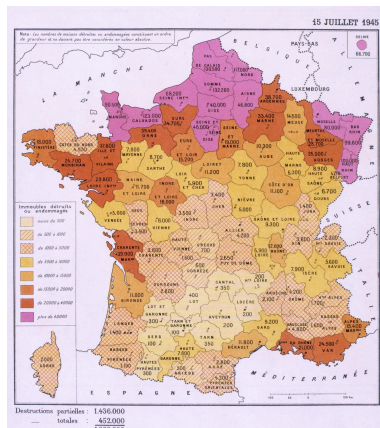
Liens web

- Dossier PDF : <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR11/IA91000579/index.htm>

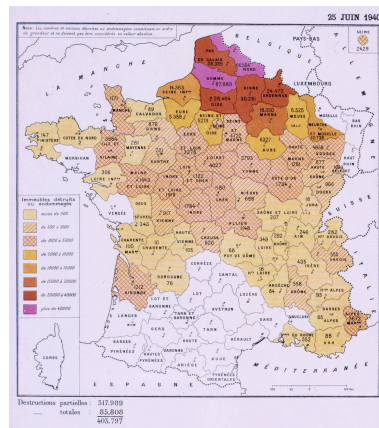
Illustrations



Répartition des destructions de guerre : carte des communes déclarées sinistrées au 1er octobre 1945, établie par le MRU. IVR11_20029101382XA



Répartition des destructions de guerre : carte des immeubles détruits ou endommagés au 15 juillet 1945, établie par le MRU. IVR11_20029101380XA



Répartition des destructions de guerre : carte des immeubles détruits ou endommagés au 25 juin 1940, établie par le MRU. IVR11_20029101378XA

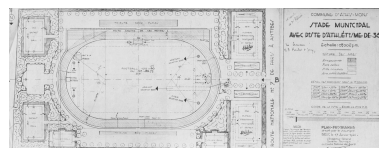


Plan des "travaux de voirie dans le périmètre de reconstruction, projet d'exécution" : détail de la zone comprise entre l'avenue de l'Orge et la rue Maupomé, entre les voies latérales 4 et 9. IVR11_20039100138X

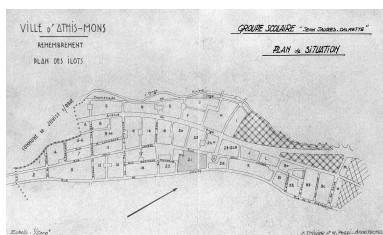


Vue prise à l'arrière de la maison située 8, rue de Juvisy : elle montre la différence de hauteur entre les zones surélevées par l'apport de remblais et le niveau d'origine ; à gauche, murets de soutènement des remblais.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20039100404X



Plan-programme du stade municipal projeté par le Plan de reconstruction et d'aménagement de la commune, à l'emplacement d'une partie des anciennes forges d'Athis, en même temps qu'un stade réservé à la SNCF ; ce projet sera abandonné en 1959. 17 janvier 1946. IVR11_20029101371X



Plan d'ensemble des îlots du remembrement, s. d. ; le groupe scolaire Jean-Jaurès-Calmette occupe le centre de l'îlot 21.
IVR11_20029100686X



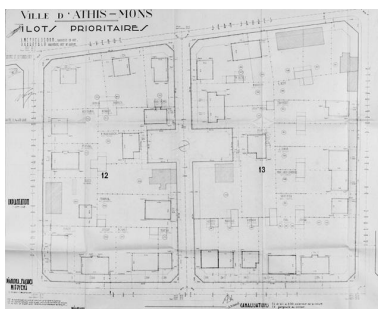
Plan du périmètre de reconstruction et des îlots prioritaires de 1948 (en vert) et de 1949 (en jaune).
IVR11_20029100739XA



Ensemble de pavillons (36bis à 40, rue de Juvisy) ayant survécu au bombardement du 18 avril 1944.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20039100446XA



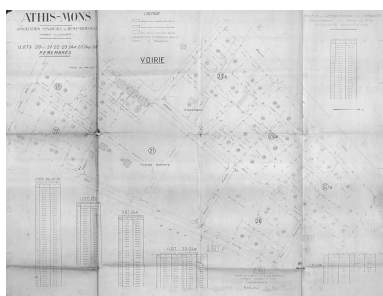
Les terrains situés près de l'Orge, dans la Prairie d'Athis (à la hauteur des immeubles d'Etat), transformés en marécage faute des remblais suffisants.
IVR11_20039100140X



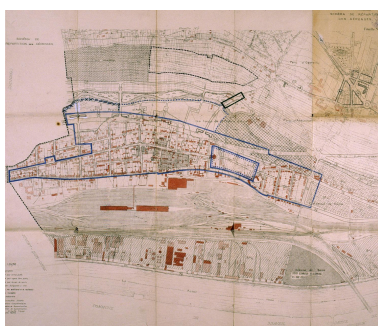
Plan d'ensemble des îlots prioritaires 12 et 13 ; 7 septembre 1948, rectifié le 12 février 1949 ; Léo Mendelssohn, architecte en chef, Paul Garofalo, architecte chef de groupe.
IVR11_20029100167X



Vue du carrefour de l'avenue du 18 Avril et de la rue du Docteur Calmette ; au 1er plan, à droite, l'immeuble du 95, avenue du 18 Avril.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20029101642XA



Plan de remembrement des îlots 20bis, 21, 22, 23-24A, 23-24B et 26, dressé par L. Rabelle, géomètre, pour l'Association syndicale de remembrement d'Athis-Mons.
IVR11_20019100440X



Etat des destructions provoquées par le bombardement d'avril 1944 et périmètre de reconstruction. En rouge, les immeubles entièrement sinistrés ; hachuré rouge, les sinistrés partiels ; trait bleu : le périmètre de reconstruction ; pointillés bleus : quartier de compensation ; rectangle noir : opérations complémentaires.
IVR11_20019100476XA



Vue perspective de la rue du Docteur Calmette.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20029101644XA



Plan d'ensemble de l'îlot 3.
IVR11_20029100147X



Limites du Plan d'aménagement
et de reconstruction approuvé.
IVR11_20019100479XA



Estimation du remblaiement dans
le quartier du Val, s. d. En rouge,
les remblaiements déjà existants ;
en jaune clair, remblaiement partiel
des surfaces remembrées (60 000
m³, 28 millions) ; en vert et jaune
vif, remblaiement total des surfaces
remembrées (80 000 m³, 40 millions).
IVR11_20039100027XA



Placette formée par un coude
de la rue Henri-Laïre entre les
avenues Jean-Jaurès et du 18 Avril.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20039100442XA



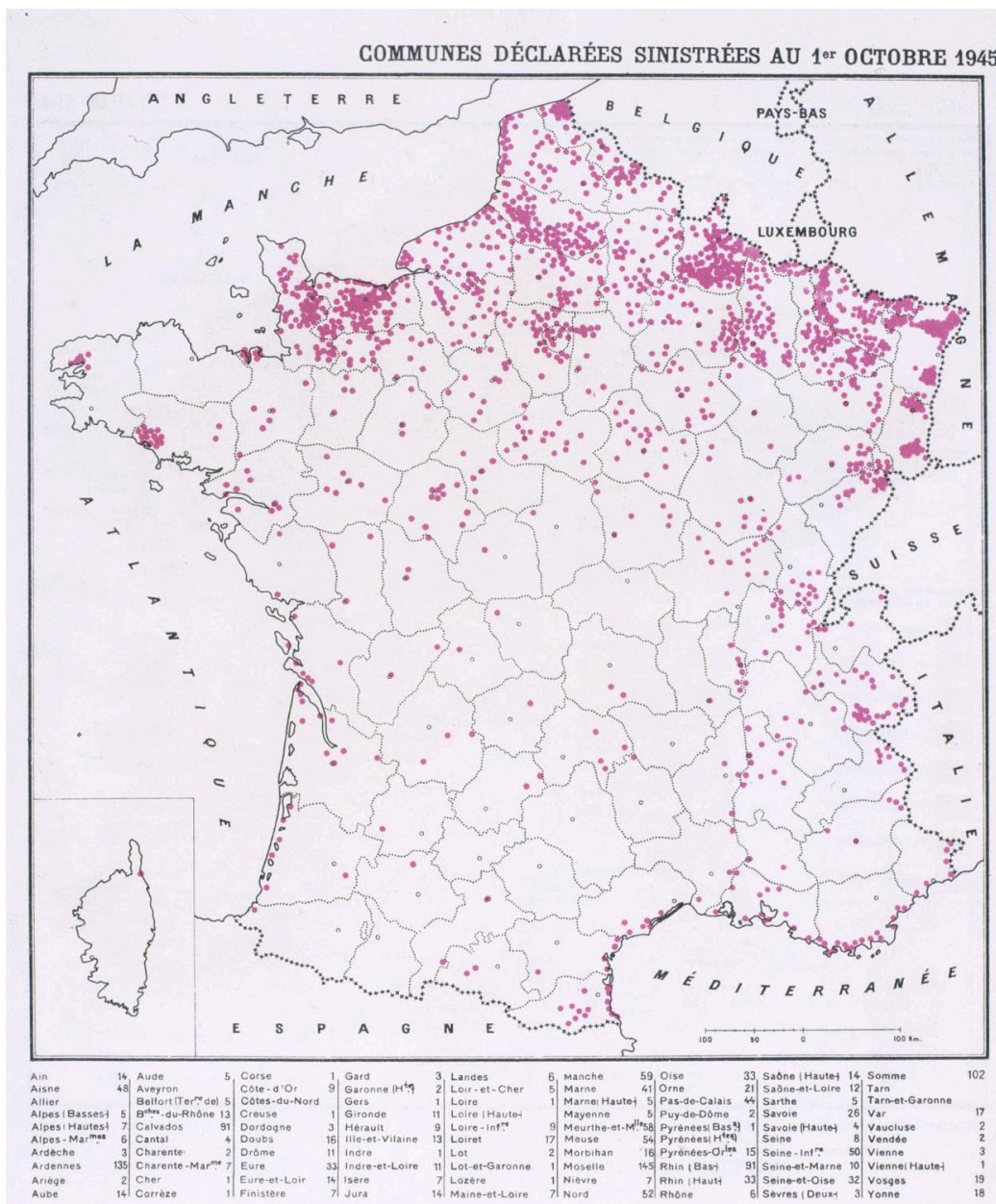
Vue d'ensemble de la
station de pompage située
38, avenue du 18 Avril.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20029100389XA

Dossiers liés

Est partie constituante de : quartier du Val d'Athis (IA91000510) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, Athis-Val
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : église paroissiale Notre-Dame-de-la Voie (IA91000478) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, Athis-Val, 102 avenue Jean-Jaurès
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : lotissement concerté de l'association syndicale de reconstruction de l'Ouest du Val-d'Athis (IA91000481) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, Athis-Val
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : temple de l'église réformée de France à Choisy-le-Roi dit temple d'Athis (IA91000477) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, Athis-Val, 3 avenue Jean-Jaurès
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : groupe scolaire Jean-Jaurès-Calmette (IA91000479) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, Athis-Val, 96-100 avenue Jean-Jaurès
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : immeuble (IA91000519) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, Athis-Val, 100-116 avenue du 18 Avril, 113-131 avenue Jean-Jaurès
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : lotissement concerté dit immeubles collectifs d'Etat (ICE) (IA91000483) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, Athis-Val, 1-7 avenue du 18 Avril
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : lotissement concerté de l'association syndicale de reconstruction de la Prairie d'Athis (IA91000482) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, Athis-Val, avenue du 18 Avril
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : dispensaire et bains-douches du Val, actuellement mairie annexe (IA91000480) Île-de-France, Essonne, Athis-Mons, Athis-Val, 87 avenue Jean-Jaurès

Auteur(s) du dossier : Brigitte Blanc

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



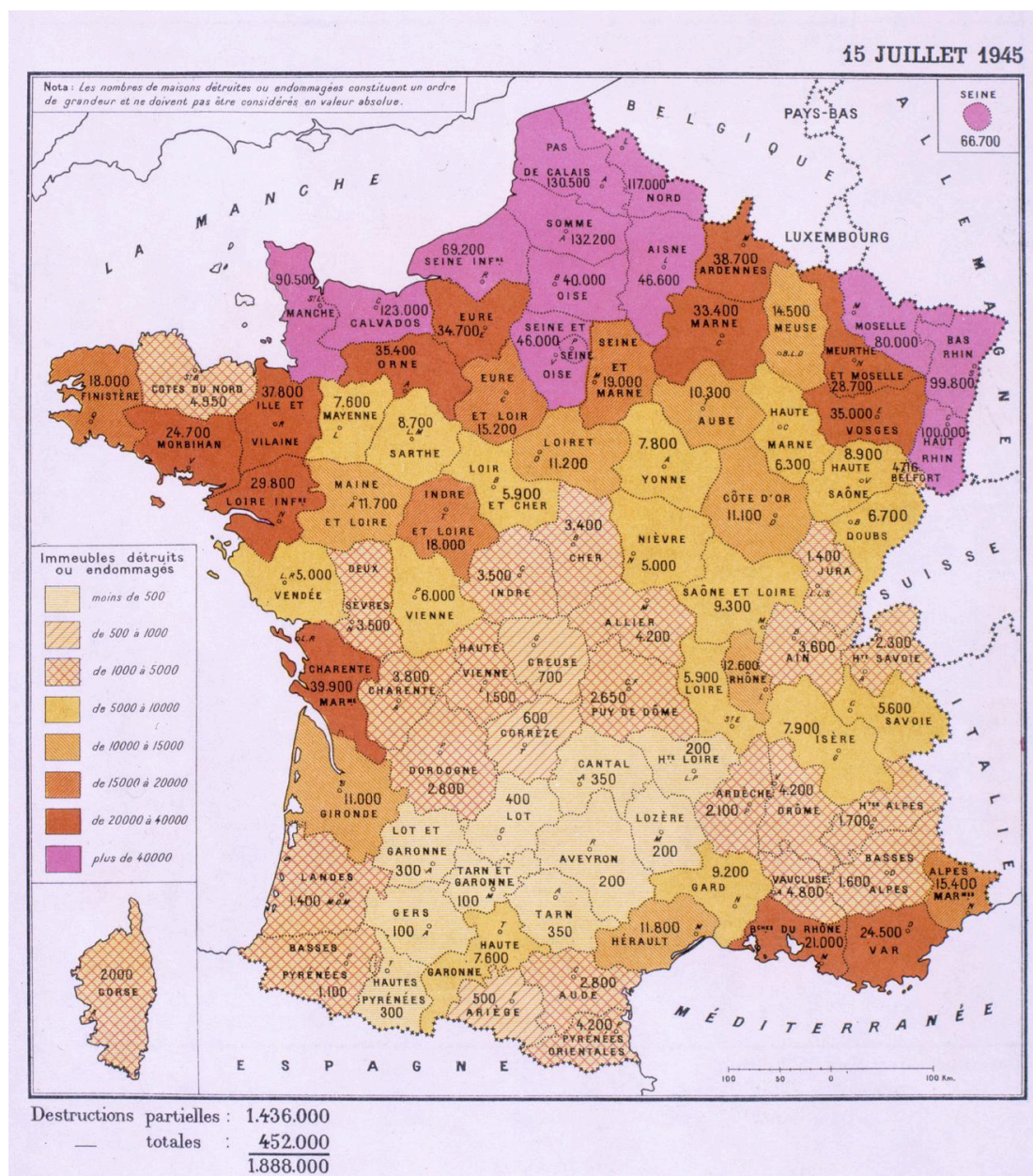
Répartition des destructions de guerre : carte des communes déclarées sinistrées au 1er octobre 1945, établie par le MRU.

IVR11_20029101382XA

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



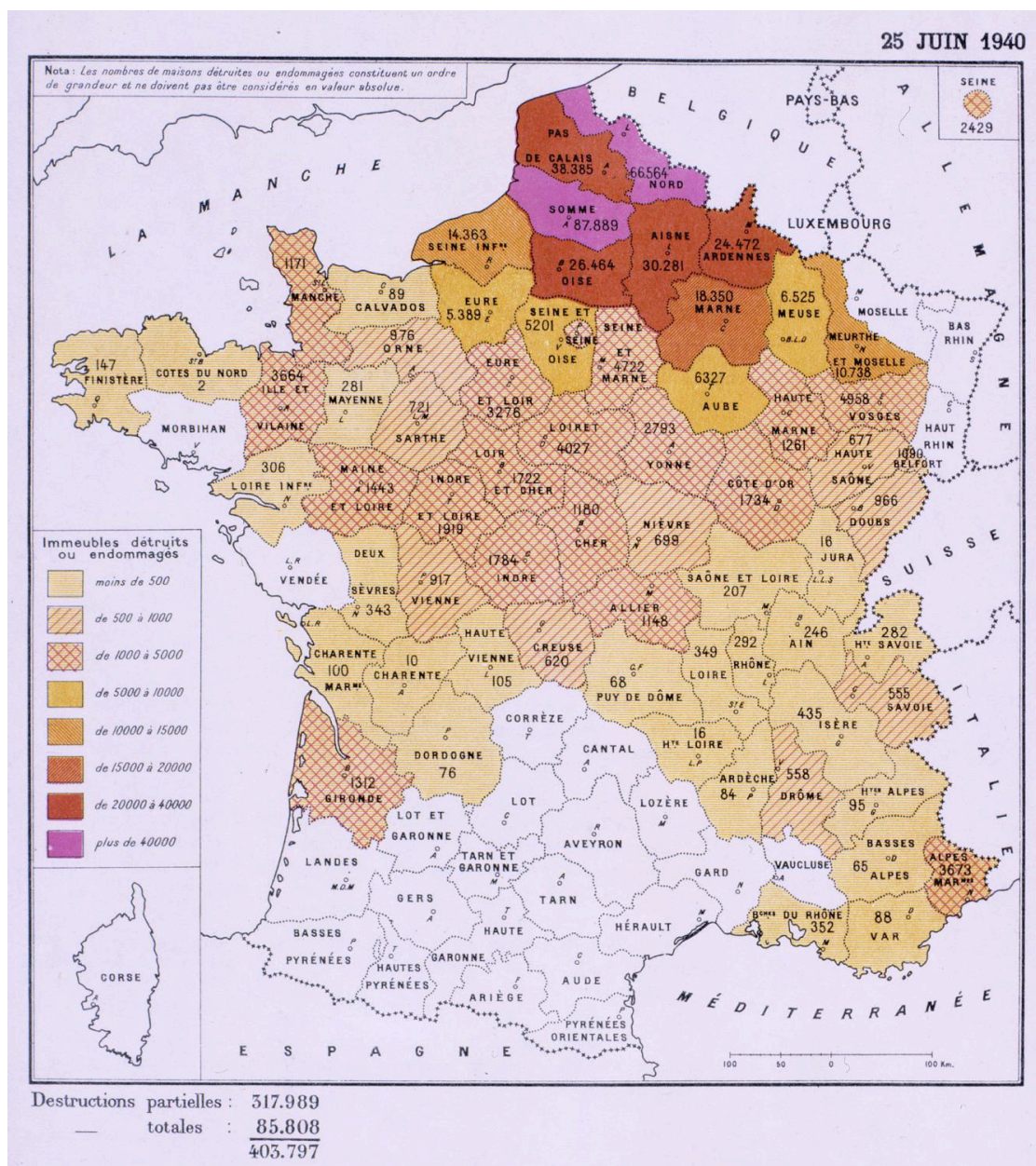
Répartition des destructions de guerre : carte des immeubles détruits ou endommagés au 15 juillet 1945, établie par le MRU.

IVR11_20029101380XA

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

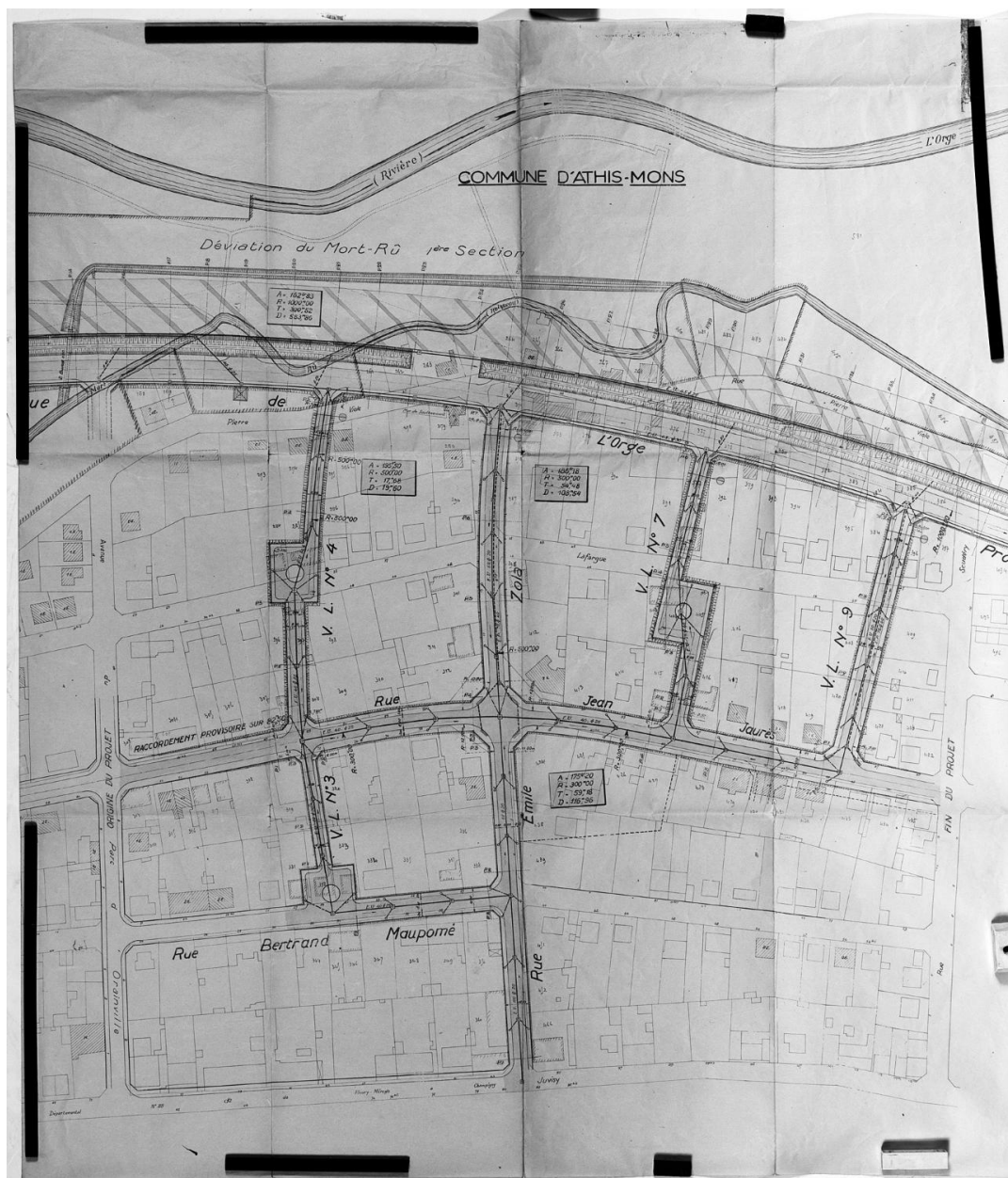


Répartition des destructions de guerre : carte des immeubles détruits ou endommagés au 25 juin 1940, établie par le MRU.

IVR11_20029101378XA

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan des "travaux de voirie dans le périmètre de reconstruction, projet d'exécution" : détail de la zone comprise entre l'avenue de l'Orge et la rue Maupomé, entre les voies latérales 4 et 9.

IVR11_20039100138X

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



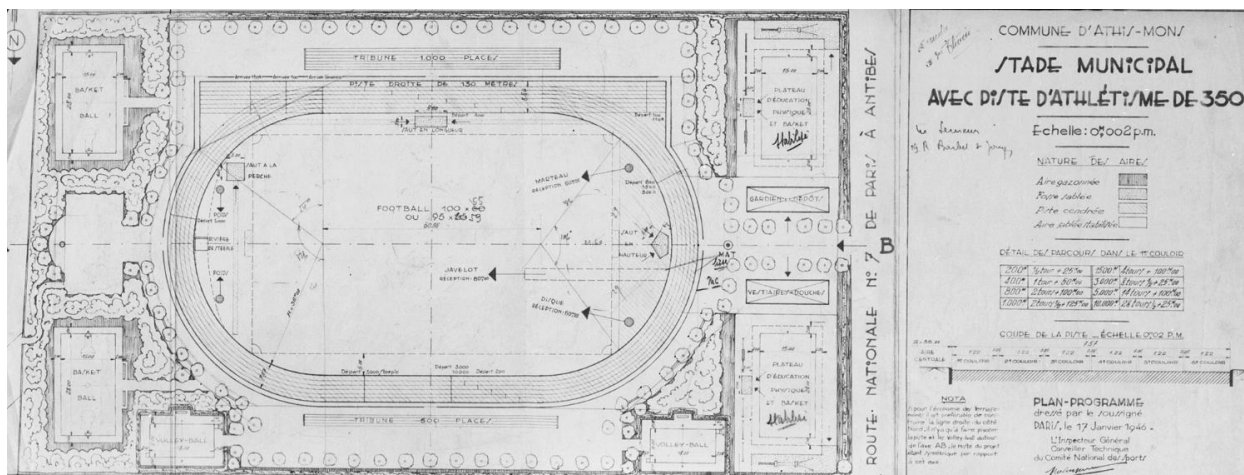
Vue prise à l'arrière de la maison située 8, rue de Juvisy : elle montre la différence de hauteur entre les zones surélevées par l'apport de remblais et le niveau d'origine ; à gauche, murets de soutènement des remblais.

IVR11_20039100404X

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2003

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



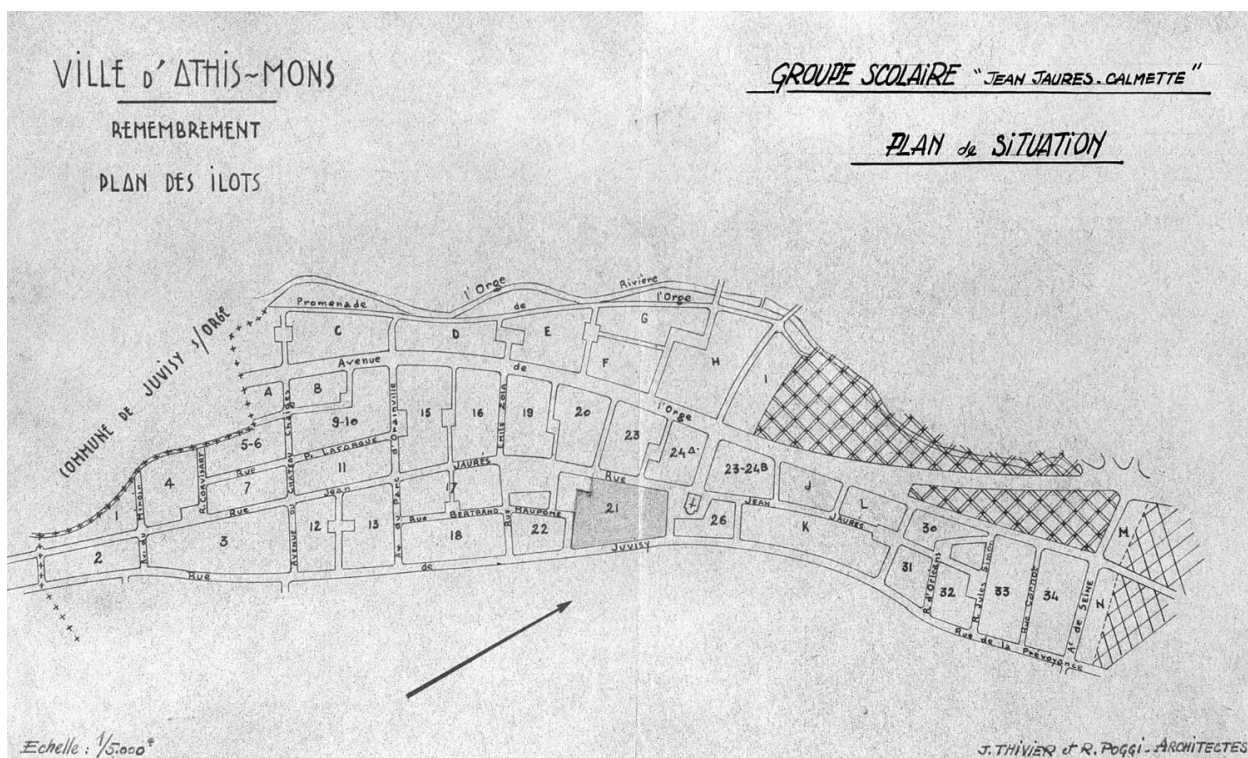
Plan-programme du stade municipal projeté par le Plan de reconstruction et d'aménagement de la commune, à l'emplacement d'une partie des anciennes forges d'Athis, en même temps qu'un stade réservé à la SNCF ; ce projet sera abandonné en 1959. 17 janvier 1946.

IVR11_20029101371X

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



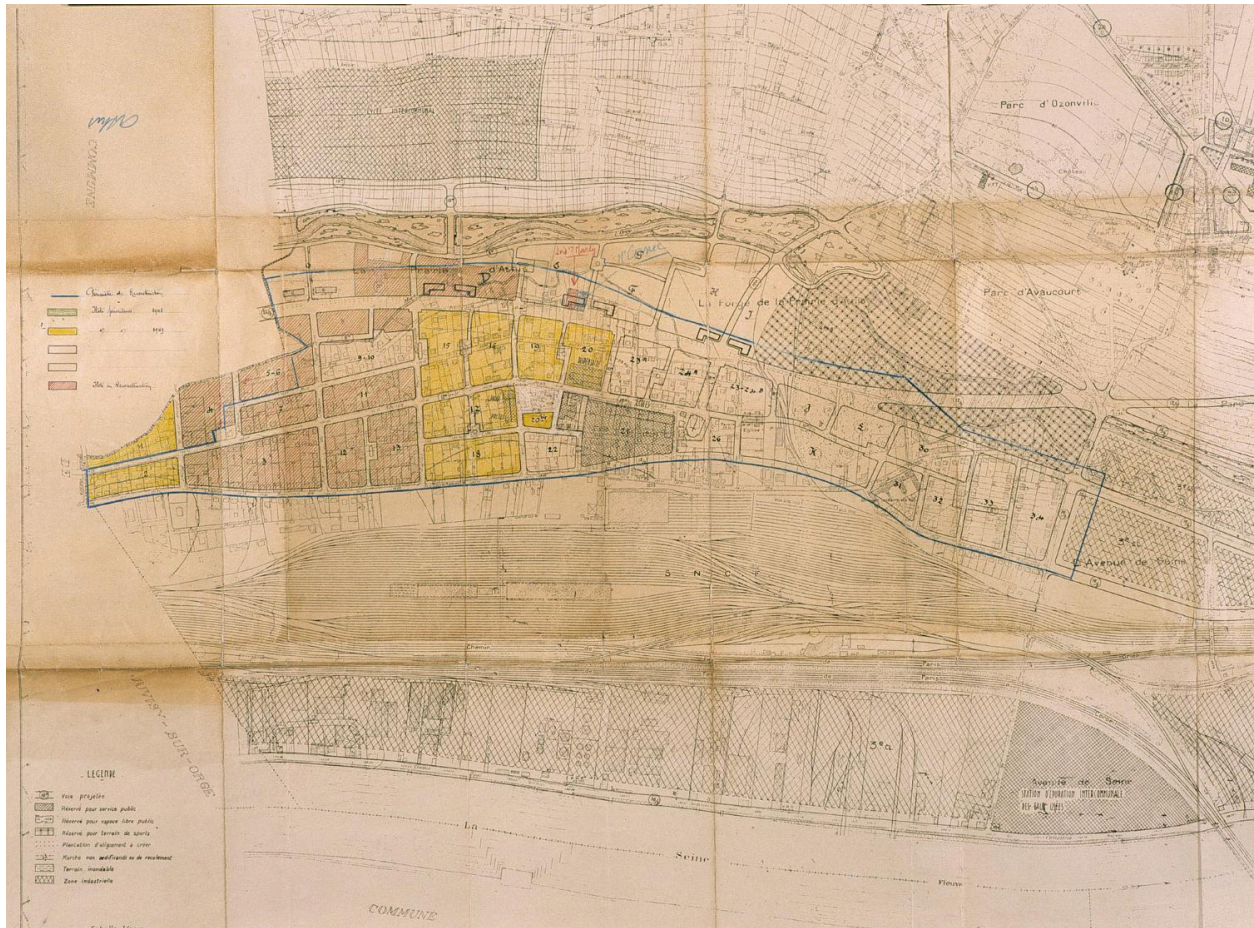
Plan d'ensemble des îlots du remembrement, s. d. ; le groupe scolaire Jean-Jaurès-Calmette occupe le centre de l'îlot 21.

IVR11_20029100686X

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan du périmètre de reconstruction et des îlots prioritaires de 1948 (en vert) et de 1949 (en jaune).

IVR11_20029100739XA

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Ensemble de pavillons (36bis à 40, rue de Juvisy) ayant survécu au bombardement du 18 avril 1944.

IVR11_20039100446XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2003

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



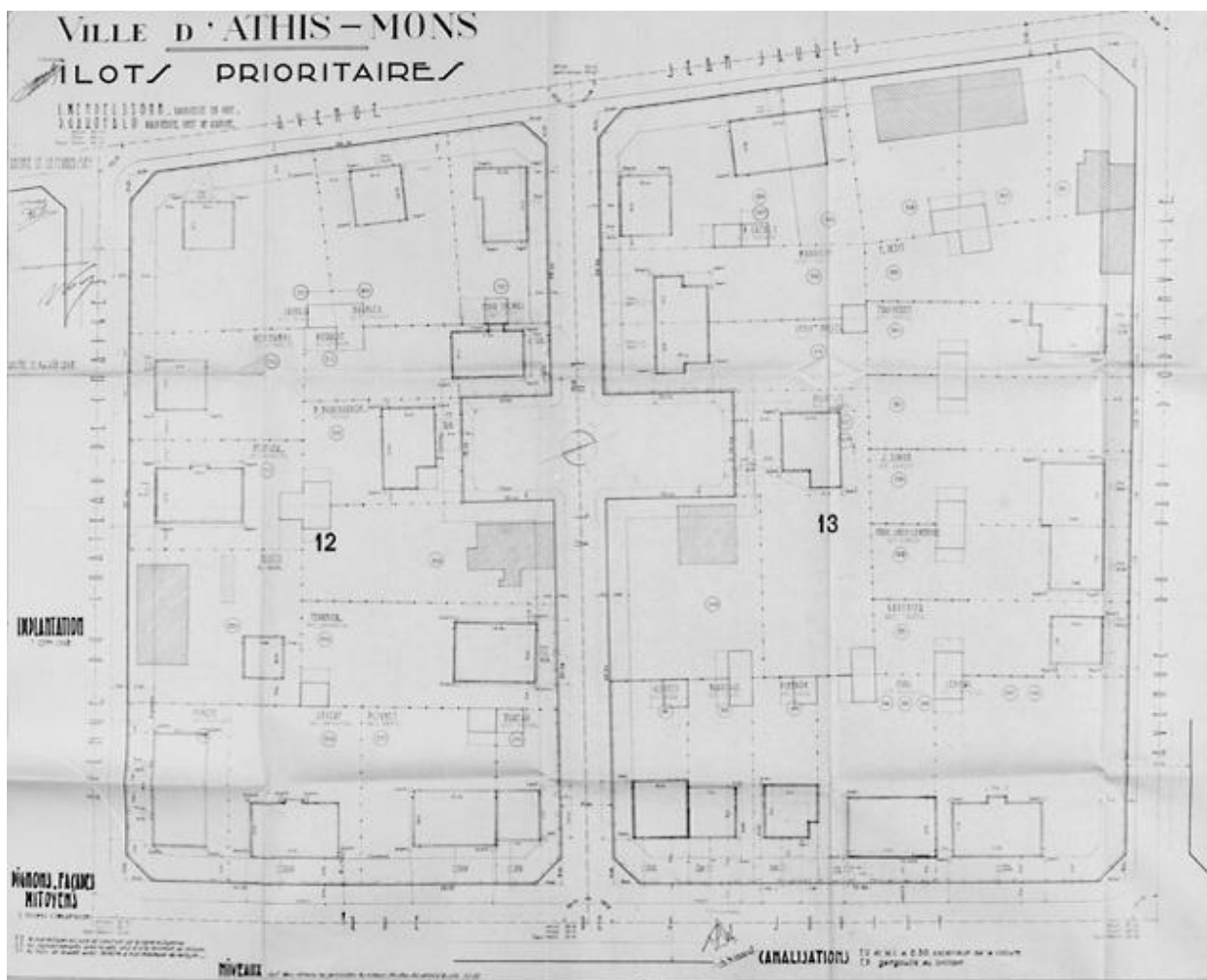
Les terrains situés près de l'Orge, dans la Prairie d'Athis (à la hauteur des immeubles d'Etat), transformés en marécage faute des remblais suffisants.

IVR11_20039100140X

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan d'ensemble des îlots prioritaires 12 et 13 ; 7 septembre 1948, rectifié le 12 février 1949 ; Léo Mendelssohn, architecte en chef, Paul Garofalo, architecte chef de groupe.

IVR11_20029100167X

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



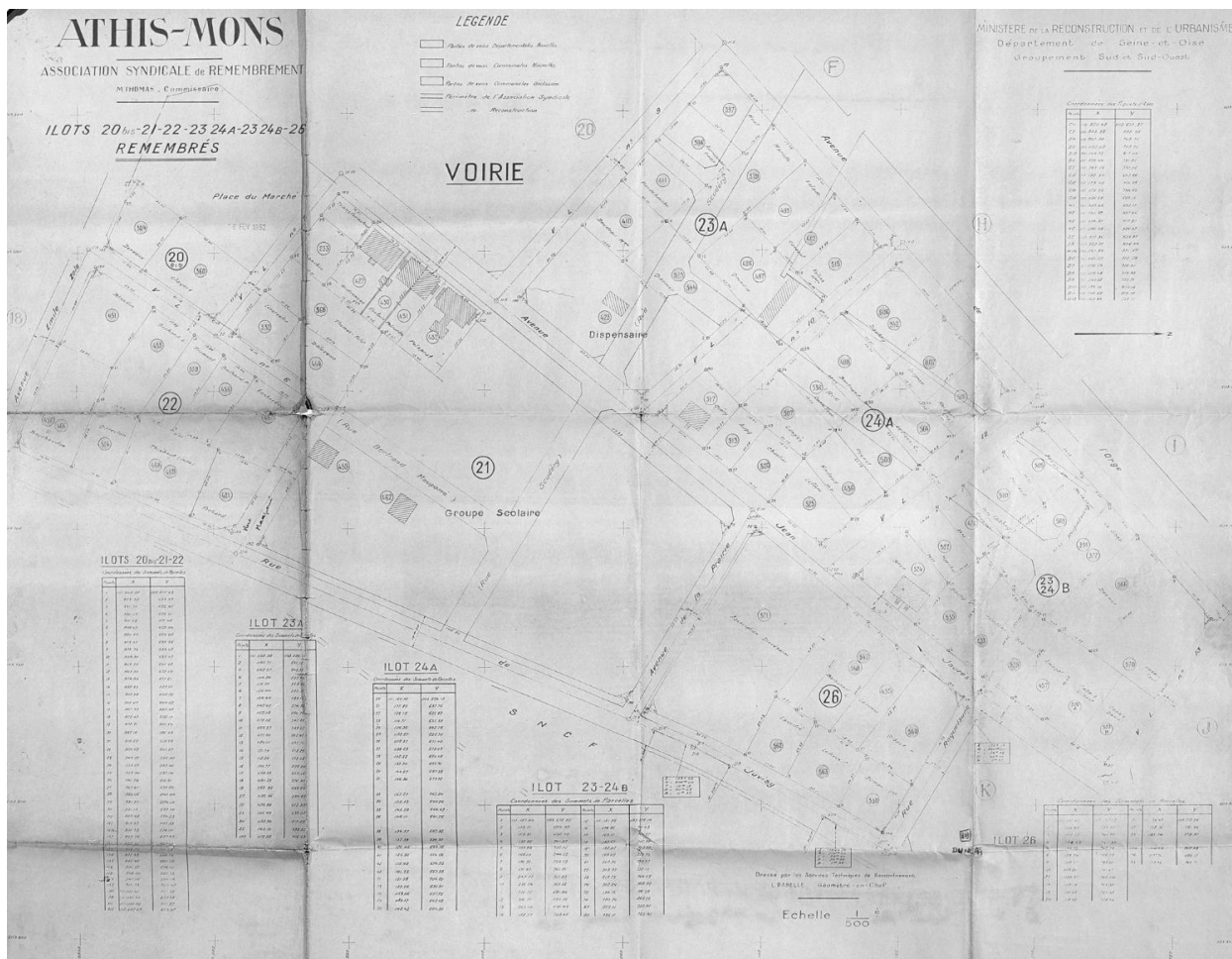
Vue du carrefour de l'avenue du 18 Avril et de la rue du Docteur Calmette ; au 1er plan, à droite, l'immeuble du 95, avenue du 18 Avril.

IVR11_20029101642XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2002

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

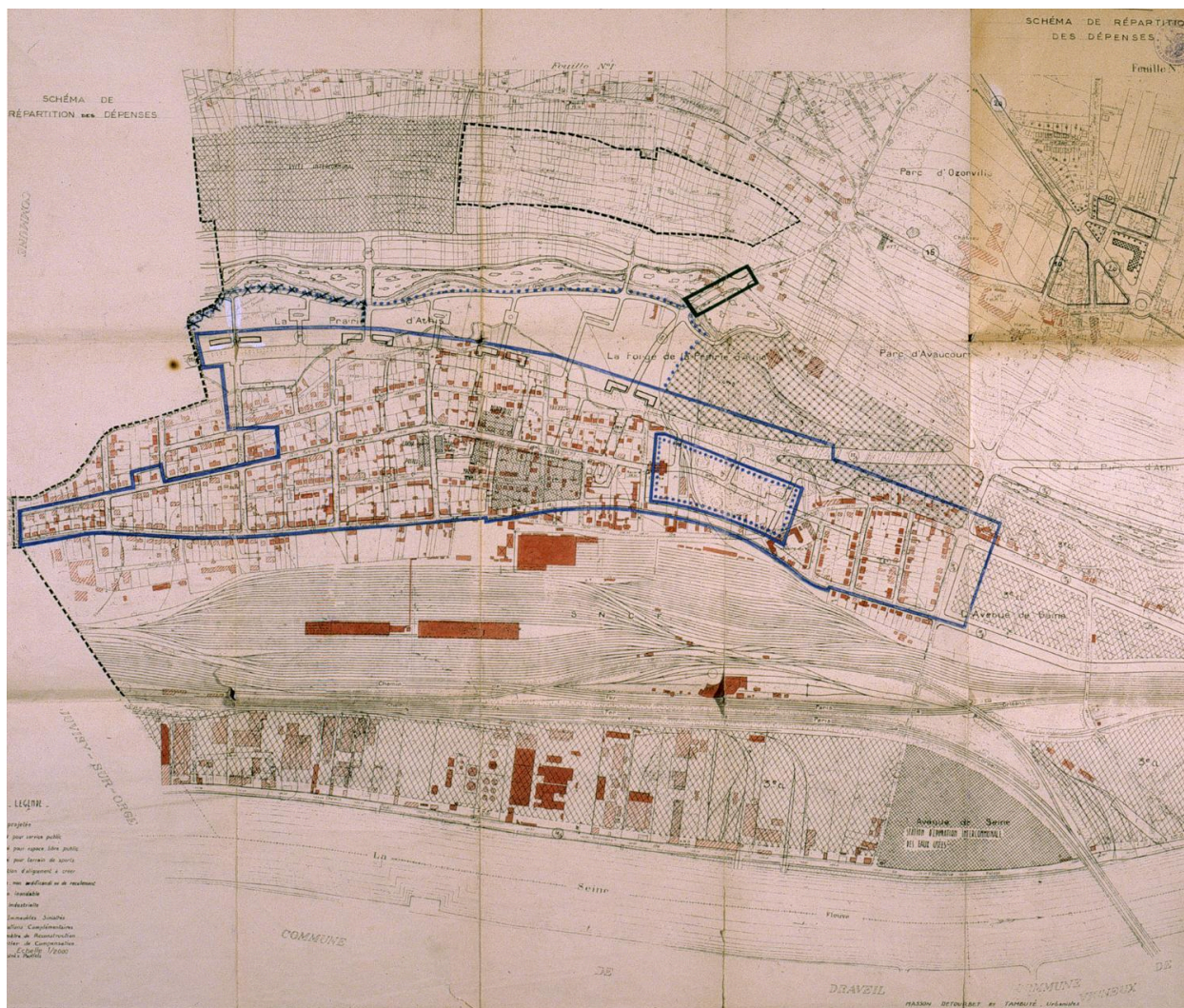


Plan de remembrement des îlots 20bis, 21, 22, 23-24A, 23-24B et 26, dressé par L. Rabelle, géomètre, pour l'Association syndicale de remembrement d'Athis-Mons.

IVR11_20019100440X

Date de prise de vue : 2001

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP
 communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Etat des destructions provoquées par le bombardement d'avril 1944 et périmètre de reconstruction. En rouge, les immeubles entièrement sinistrés ; hachuré rouge, les sinistrés partiels ; trait bleu : le périmètre de reconstruction ; pointillés bleus : quartier de compensation ; rectangle noir : opérations complémentaires.

IVR11_20019100476XA

Date de prise de vue : 2001

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue perspective de la rue du Docteur Calmette.

IVR11_20029101644XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2002

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'ensemble de l'lot 3.

IVR11_20029100147X

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Limites du Plan d'aménagement et de reconstruction approuvé.

IVR11_20019100479XA

Date de prise de vue : 2001

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Estimation du remblaiement dans le quartier du Val, s. d. En rouge, les remblaiements déjà existants ; en jaune clair, remblaiement partiel des surfaces remembrées (60 000 m³, 28 millions) ; en vert et jaune vif, remblaiement total des surfaces remembrées (80 000 m³, 40 millions).

IVR11_20039100027XA

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Placette formée par un coude de la rue Henri-Laire entre les avenues Jean-Jaurès et du 18 Avril.

IVR11_20039100442XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2003

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble de la station de pompage située 38, avenue du 18 Avril.

IVR11_20029100389XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2002

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation